

SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 9 octobre 2019.
3. Réajustement et poursuite du Schéma de déploiement territorial FTTH (délibération CS201912)
4. Débat d'Orientations Budgétaires (délibération CS201913)
5. Informations réglementaires et questions diverses.

COMPTE RENDU DE SEANCE

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat mixte Númerian à LE POUZIN (07250), sous la présidence de Madame Nathalie ZAMMIT-HELMER.

MEMBRES PRESENTS (VOTANTS) : Maurice WEISS, Nathalie ZAMMIT-HELMER, Olivier AMRANE, Didier-Claude BLANC, Pierrette GARY, Fabrice LARUE, Alain THOMAS, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean-Paul ROUX, Claude BRUN, Daniel FERNANDEZ, Claude BELLE, Didier BOULLE, Max TOURVIELHE, Patrick ESPIE, Jean-François COUETTE, Olivier DUHOO, Yves ARMAND, Michel CIMAZ, Alain MAHEY, Christophe MATHON.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES (POUVOIR DONNE) : Jacques LADEGAILLERIE a donné pouvoir à Didier-Claude BLANC, Jean-Marie FOUTRY a donné pouvoir à Nathalie ZAMMIT-HELMER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Christine MALFOY, Hervé SAULIGNAC, Pierre MAISONNAT, Luc CHAMBONNET, Franck SOULIGNAC, Juliette JARRY, Sandrine GENEST, Jean-Marc BOUVIER, Philippe LEDER, Aurélien FERLAY, Elios-Bernard GINE, Denis BENOIT, Sébastien BERNARD, Johan DELEUZE, Michel PIALET.

Secrétaire de séance : Pierrette GARY

EN EXERCICE : 39 PRESENTS OU REPRESENTES : 24 (63 voix) VOTANTS : 24

Ayant constaté que le quorum était atteint, la Présidente ouvre la séance.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition de Madame la Présidente, Madame Pierrette GARY est désignée secrétaire de séance. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical 9 octobre 2019

S'estimant parfaitement informés de la gestion du Syndicat, le compte-rendu et le procès-verbal du dernier Comité sont approuvés à l'unanimité.

3. Réajustement et poursuite du Schéma de déploiement territorial FTTH

Les membres du Comité syndical à l'unanimité des voix décident de :

- Valider l'ajustement et la poursuite du schéma de déploiement territorial FTTH tel que présenté ci-dessus et dont les poches et cartes sont présentées en annexe,
- Acter la volumétrie supplémentaire du nombre de lignes FTTH à déployer au sein des poches de la phase « Production »,
- Acter la proposition d'annualisation de la sollicitation financière des EPCI et de modifier les conventions financières par avenant.

4. Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2020

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité des voix prennent acte de la tenue du débat sur la base du rapport d'orientations budgétaires et autorisent la Présidente à élaborer et présenter, sur la base de ce rapport, le budget primitif pour l'exercice 2020.

5. Informations réglementaires et questions diverses :

- ◆ **Information au Comité syndical des marchés signés par la Présidente et des délibérations prises par le Bureau Exécutif.**
- ◆ **Point d'avancement sur le déploiement : construction des locaux techniques, études et travaux de câblage en cours.**
- ◆ **Bilan des engagements d'insertion professionnelle sur les marchés en cours.**
- ◆ **Actions de communication.**
- ◆ **Prochaines dates :**
 - **15 janvier à 12h : Bureau Exécutif**

- **20 février à 18h : Comité syndical – vote du budget**
- **A caler prochainement :**
 - **Opération presse Travaux câblage sur la PR 2-8 – Saint-Symphorien-sous-Chomérac**
 - **Opération presse Travaux câblage sur la PR-1-5 – Accons / Mariac et PR1-6 : Le Cheylard / Jaunac / Saint-Jean-Roure / Saint-Cierge-sous-le-Cheylard / Saint-Michel d’Aurance / Belsentes**
 - **Opération presse Etudes sur la PR4-20 – Etoile-sur-Rhône**

En l’absence de nouvelles questions, Madame la Présidente lève la séance et invite les membres du Comité à partager le verre de l’amitié.